

## COMITÉ DE LIGNE LE PUY/CLERMONT-FERRAND ET LE PUY/SAINT-ÉTIENNE

**LE PUY-EN-VELAY – 11 JUIN 2009 -**

René SOUCHON, Président du Conseil régional, introduit la réunion en présentant le contrat de projet État-Région, ainsi que le plan rail, et plus particulièrement leurs conséquences sur les lignes de la Haute-Loire.

Jean-Paul BOURNAZEL, responsable de l'offre à la direction déléguée TER, présente ensuite les caractéristiques de la ligne.

Le débat est ensuite lancé, et les principaux points abordés ont été regroupés par thématique.

Thème	Remarques	Éléments de réponse
<b>Gares</b>	Quid de l'ouverture de la gare de Vorey et du ravalement du bâtiment.	SNCF : depuis 6 mois, la SNCF a développé sa présence dans cette gare, par des interventions ponctuelles.
	Le PEI du Puy offrira une offre de transport plus dense, et mieux organisée. Il est important qu'il se concrétise.	SNCF : la gare a déjà fait l'objet d'une rénovation en 2007, et le projet est relancé.  Communauté d'agglomération : ce projet a connu une évolution du fait de la déviation du Puy (nouvelle entrée de ville). L'objectif consiste à ne pas laisser la gare en situation de cul de sac. Le pôle d'échange devrait disposer d'un parking relais pour faciliter l'accès aux trains et aux transports urbains.
	Gare de Lavoute-sur-Loire : éclairage des quais défectueux.	SNCF : ce problème sera traité.
	Le parking de la gare du Puy doit rester gratuit.	SNCF : pour l'instant, ce parking est gratuit. Après la création du pôle d'échange intermodal, c'est la communauté d'agglomération qui gèrera l'accès du parking.

<b>Dessertes</b>	Il est nécessaire d'aménager des points de croisements supplémentaires sur la ligne Le Puy/Saint-Etienne pour améliorer l'exploitation.	Région : l'étude menée dans le cadre du CPER doit apporter des réponses sur les conditions d'amélioration de l'exploitation de la ligne. La question des points de croisement est un élément de l'étude.
	Dans le sens Saint-Etienne → Le Puy , créer un train partant de St Etienne entre 12h22 et 15h53.	SNCF : le ferroviaire répond à une politique de volume. A l'heure du développement durable, il n'apparaît pas cohérent de faire circuler des trains qui ne seraient pas suffisamment fréquentés. Il faut répondre à l'intérêt général.
	Le train qui part à 12h09 du Puy pour Saint-Etienne devrait partir plus tard.	SNCF : les trains ont été repositionnés suite au travail effectué avec le comité d'usagers. La ligne le Puy/Saint-Etienne est à voie unique offrant peu de points de croisement, et rendant ainsi les modifications des grilles horaires difficiles. Ces contraintes techniques ne permettent pas de retarder le train de 12h09. Un autocar a été mis en place les mercredis à 12h30 pour assurer le retour des scolaires jusqu'à Bas-Monistrol.
	Avancer le train qui arrive au Puy de Saint-Etienne à 7h41 (7h39 dans le futur).	Cette demande a déjà été étudiée, mais avancer ce train se répercute de façon défavorable sur le train croiseur qui va à Saint-Etienne.
	Il serait préférable que le train direct Le Puy/Lyon soit celui qui part du Puy à 6h, plutôt que celui de 7h.	SNCF : la Région Rhône-Alpes a des attentes particulières pour les liaisons entre St Etienne et Lyon.
	Créer des services de rabattement sur Langogne.	SNCF : on peut le réaliser en transport à la demande (étude à réaliser). Conseil Général : il existe une ligne départementale en correspondance avec les TER. Il faudrait que la Région et la SNCF participent à sa meilleure connaissance.
	Difficulté d'utiliser le réseau TER en cas de grèves.	SNCF : la loi sur le service minimum soumet la SNCF à de nouvelles obligations, comme la communication, 48h avant le début de la grève, du plan de transport adapté.

	Doubler la ligne routière La Chaise Dieu/Le Puy à partir de Darsac, les lundis matins de périodes scolaires.	Cette ligne sera doublée depuis Darsac à partir de septembre.
	Les cars de substitution mis en place lors des travaux ont un temps de parcours trop long. Il faudrait scinder la desserte en deux.	SNCF : la desserte est déjà différenciée : des cars desservent l'ensemble des gares de la vallée de la Loire, d'autres ne desservent que Bas-Monsitrol et Le Puy-en-Velay.
<b>Infrastructure</b>	Sauvegarder le pont de Tirebeuf pour garantir l'avenir de la voie.	Région : la réponse de RFF figurera sur le site Internet de la Région. La Région est consultée pour avis quand RFF envisage de fermer ou de déclasser des lignes. Elle a dans son avis demandé le maintien ou la reconstruction de cet ouvrage.
<b>Intermodalité</b>	Le train est un moyen adapté pour la pratique du vélo.	Des abris vélos sont en cours d'installation dans les gares de la vallée de la Loire, dans le cadre du programme de modernisation des gares. D'autres projets novateurs sont en cours de réflexion (espaces sécurisés fonctionnant avec la billettique par exemple).
<b>Tarification</b>	Assurer des tarifs adaptés aux personnes en difficulté.	Différents produits tarifaires existent : le Billet S pour les personnes aux revenus modestes, les abonnements étudiants, l'opentour pour les jeunes de 15 à 25 ans (gratuit pour les jeunes de 18 ans)...
<b>Information</b>	- Indiquer la gare du Puy-en-Velay au lieu du Puy. - Indiquer les noms des gares où le train s'arrête (avec panneaux lumineux la nuit).	SNCF : le Puy sera remplacé par le Puy-en-Velay.
	Créer des fiches horaires Le Puy/Paris.	SNCF : ces fiches existent déjà. Le format peut peut-être être modifié pour en faciliter l'usage.
	Il faut développer l'information, et informer les voyageurs quand un train est supprimé.	SNCF : l'information est un sujet majeur pour la Région et la SNCF. Dans les mois qui viennent, des panneaux d'information seront installés dans les gares (système commandé depuis le Puy). Il est nécessaire d'augmenter le niveau de la qualité du service.

<b>Divers</b>	Il faut s'appuyer sur le train pour promouvoir les gorges de la Loire.	Région : la valorisation touristique par le ferroviaire est un concept à développer en partenariat avec les agences locales de tourisme et le comité régional du développement touristique.  SNCF : l'Auvergne dispose de véritables atouts, mais le montage de produits touristiques n'est pas le métier de la SNCF.
	Mettre des photos d'Auvergne dans les trains.	SNCF : les matériels disposent de panneaux de communication qui peuvent être utilisés sur des évènements ponctuels (foire de Cournon, festival de théâtre de rue d'Aurillac, etc...).
	La Région renouvelle la convention d'exploitation du TER avec la SNCF. Tous les trains seront-ils pourvus de contrôleur ?	Région : la Région n'entend pas intervenir dans la gestion du personnel de l'entreprise SNCF.  SNCF : il existe au sein de l'entreprise des instances de concertation traitant de ce sujet.

Concernant le pont de Tireboeuf, Réseau Ferré de France a communiqué les éléments suivants postérieurement à la réunion :

"La décision de fermeture de la section de ligne Le Puy – Brives-Charensac a été prononcée le 23 octobre 2008 et le déclassement est intervenu le 27 mars 2009 en vue d'une cession à la commune de Brives-Charensac qui devrait intervenir au cours de l'été 2009.

Ces décisions répondent à une demande de la commune de Brives-Charensac qui a fait l'objet d'un vote de son conseil municipal le 5 juillet 2007. Le conseil municipal précisait dans cette décision que « la destruction du pont-rail surplombant la RD 373 dans la montée de Tireboeuf sera financée par l'Etat dans le cadre des travaux de contournement Est du Puy-en-Velay. Cet effacement du pont-rail permettra la libre circulation des poids lourds sur cet axe routier. L'Etat a confirmé son engagement pour la réalisation d'un passage piétons et cyclistes garantissant la continuité entre les promenades de bords de Borne et de bords de Loire. L'acquisition de cette voie ferrée permettra à la commune d'aménager et de prolonger les promenades piétonnes et cyclistes sur les ex-voies ferrées Le Puy Langogne et Transcévenole. "